

Des services qui travaillent main dans la main pour l'insertion

La Mission locale et le service de la protection judiciaire de la jeunesse ont l'habitude de travailler ensemble. Mais désormais, c'est officiel.

La semaine dernière, le préfet d'Eure-et-Loir a apposé la signature officielle d'un partenariat déjà ancien entre la Mission locale et la protection judiciaire de la jeunesse, installée rue Saint-Martin. Un partenariat qui lie également la Mission locale au service de probation et d'insertion pénale.

Outre l'aide qu'elle apporte quotidiennement aux jeunes en recherche de formation et d'emploi, la Mission locale travaille



SIGNATURE. Le préfet approuve l'aide aux jeunes en rupture.

également pour un autre "public". Celui de jeunes suivis par la justice, parce qu'ils ont commis des délits. « Nous les recevons et je peux vous dire qu'aucune différence n'est faite par rapport aux autres », explique Alain Gabrielli, le président de la Mission locale.

Formation et emplois

Suivis conjointement par les éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, les jeunes bénéficient d'entretiens réguliers qui les aident à définir un projet professionnel ou un projet de formation. Nombre d'entre eux sont depuis long-

temps déscolarisés. La pratique intensive du sport et les rendez-vous réguliers à heures fixes avec les éducateurs et les conseillers participent à leur acquisition d'un savoir-être.

Depuis le mois de septembre, quarante-six jeunes, dont huit mineurs, sont entrés dans le dispositif. Dix-sept résident dans les quartiers placés en Zone de sécurité prioritaire. Neuf vivent dans le secteur rural.

En quelques mois, douze d'entre eux ont pu trouver une solution d'emploi ou une formation. Le meilleur chemin vers l'insertion. ■